



T A L E N Z

*Entreprendre est un art majeur*

Audit • Expertise Comptable • Conseil

SOFIDEM & Associés

## **FRÈRES DES HOMMES**

Association déclarée loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Reconnue comme établissement d'utilité publique  
par Décret du 3 février 1988

Siège social :  
2 Rue de Savoie - 75006 PARIS

--oo0oo--

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Aux membres adhérents de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **FRÈRES DES HOMMES** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations que nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment :

- sur la comptabilisation et le suivi en fonds dédiés des ressources affectées et non utilisées à la clôture de l'exercice provenant de ressources de partenaires et de ressources collectées auprès du public ;
- sur la présentation et l'évaluation des rubriques figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources et particulièrement les emplois financés par la générosité publique.

Nos appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

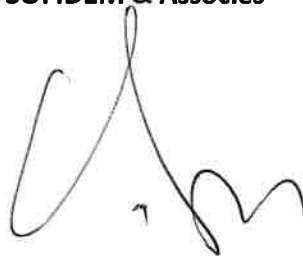
## **III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 24 mai 2017

Le commissaire aux comptes  
**SOFIDEM & Associés**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Bosser', written over a light blue horizontal line.

Daniel BOSSER

**COMPTES ANNUELS**

**en euros**

**FRERES DES HOMMES**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

**Bilan au 31/12/2016**

2 Rue de Savoie  
75006 PARIS

SIRET : 78428725200018

NAF : 9499Z

## Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2016 au 31/12/2016			Au 31/12/2015
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	24 868.82	23 388.33	1 480.49	7 569.11
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	670 060.81	490 722.53	179 338.28	193 785.19
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	288 041.58	222 019.30	66 022.28	83 784.81
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 241.64	304.90	1 936.74	4 936.74
Prêts	8 118.85		8 118.85	8 118.85
Autres	2 165.26		2 165.26	2 165.26
<b>TOTAL I</b>	<b>995 496.96</b>	<b>736 435.06</b>	<b>259 061.90</b>	<b>300 359.96</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	705 726.19	33 000.00	672 726.19	554 747.24
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	175 331.26		175 331.26	170 174.48
<i>Instrument de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 173 817.15		1 173 817.15	1 529 189.43
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	21 897.10		21 897.10	11 206.35
<b>TOTAL III</b>	<b>2 076 771.70</b>	<b>33 000.00</b>	<b>2 043 771.70</b>	<b>2 265 317.50</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler <b>IV</b>				
Primes de remboursement des emprunts <b>V</b>				
Ecart de conversion actif <b>VI</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>3 072 268.66</b>	<b>769 435.06</b>	<b>2 302 833.60</b>	<b>2 565 677.46</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser - Acceptés par les organes statutairement compétents			401 242.84	
- Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2016	
	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	330 157.30	330 157.30
Report à nouveau	913 352.31	898 623.95
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>4 639.86</b>	<b>14 728.36</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodal		
<b>TOTAL I</b>	<b>1 248 149.47</b>	<b>1 243 509.61</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges	35 995.00	26 851.00
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement	665 721.79	941 169.36
- Autres ressources		
<b>TOTAL III</b>	<b>701 716.79</b>	<b>968 020.36</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit (2)	167 925.19	178 569.41
- Financières diverses	1 900.00	1 900.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	62 031.90	52 242.36
Dettes :		
- Fiscales et sociales	118 617.48	119 928.41
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 492.77	1 507.31
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>352 967.34</b>	<b>354 147.49</b>
Ecart de conversion passif		
<b>V</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>2 302 833.60</b>	<b>2 565 677.46</b>
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2016			Au 31/12/2015
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Vente de marchandises				
Production vendue :				
- Biens				
- Services	6 750.00		6 750.00	6 750.00
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>6 750.00</b>		<b>6 750.00</b>	<b>6 750.00</b>
Production :				
- Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation			671 082.84	583 225.13
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations et transferts de charges			1 100.00	23 002.88
Cotisations			3 158.00	3 615.00
Autres produits (hors cotisations)			1 082 151.24	1 162 500.85
<b>TOTAL I</b>			<b>1 764 242.08</b>	<b>1 779 093.86</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			498 903.19	629 481.50
Impôts, taxes et versements assimilés			39 776.54	38 464.70
Salaires et traitements			472 273.34	451 094.66
Charges sociales			220 427.79	201 675.65
Dotations aux :				
- Amortissements sur immobilisations			41 676.60	41 632.99
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				
- Provisions			9 144.00	
Autres charges			747 816.49	666 275.11
<b>TOTAL II</b>			<b>2 030 017.95</b>	<b>2 028 624.61</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>(265 775.87)</b>	<b>(249 530.75)</b>
Excédent ou déficit transféré				
<b>III</b>				
Déficit ou excédent transféré				
<b>IV</b>				
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 532.84	10 335.47
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			5.28	0.68
<b>TOTAL V</b>			<b>4 538.12</b>	<b>10 336.15</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				33 000.00
Intérêts et charges assimilées			5 176.42	5 523.79
Différences négatives de change				5.84
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
<b>TOTAL VI</b>			<b>5 176.42</b>	<b>38 529.63</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>(638.30)</b>	<b>(28 193.48)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>			<b>(266 414.17)</b>	<b>(277 724.23)</b>

## Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL VII</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		20 000.00
Sur opérations en capital	4 393.54	
Dotations aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>4 393.54</b>	<b>20 000.00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>(4 393.54)</b>	<b>(20 000.00)</b>
Impôts sur les bénéfices <b>IX</b>		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs <b>X</b>	615 092.31	661 706.79
Engagements à réaliser sur ressources affectées <b>XI</b>	339 644.74	349 254.20
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)</b>	<b>2 383 872.51</b>	<b>2 451 136.80</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)</b>	<b>2 379 232.65</b>	<b>2 436 408.44</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>4 639.86</b>	<b>14 728.36</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Bénévolat	89 407.00	48 993.00
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>89 407.00</b>	<b>48 993.00</b>

CHARGES	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	89 407.00	48 993.00
<b>TOTAL</b>	<b>89 407.00</b>	<b>48 993.00</b>



**Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois**

<b>EMPLOIS</b>	<b>Emplois de 2016 - Compte de résultat</b>	<b>(1)</b>	<b>Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public sur 2016</b>	<b>(3)</b>	<b>RESSOURCES</b>	<b>Ressources collectées sur 2016 - Compte de résultat</b>	<b>(2)</b>	<b>Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016</b>	<b>(4)</b>
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>		<b>1 703 219</b>		<b>1 044 548</b>	<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE</b>			<b>1 095 462</b>	
<b>1.1 Réalisées en France</b>	- Actions réalisées directement - Versements à d'autres organismes agissant en France	476 863		374 898	<b>1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>		<b>1 051 376</b>	<b>1 051 376</b>	
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>	- Actions réalisées directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes	478 659 747 697		310 415 359 234	1.1. Dons et legs collectés		705 247 181 290 150 399 10 000	705 247 181 290 150 399 10 000	
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>252 708</b>		<b>228 771</b>	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		4 439	4 439	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		239 791		215 854					
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		3 782		3 782					
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		9 135		9 135					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>74 517</b>		<b>59 207</b>	<b>2 - AUTRES FONDS PRIVÉS</b>				
		2 030 444		1 332 525	<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>		<b>2 030 444</b>		<b>1 332 525</b>	<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>				
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>		<b>9 144</b>							
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>		<b>339 645</b>							
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 640</b>							
<b>V - TOTAL GENERAL</b>		<b>2 383 873</b>							
<b>VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes des immobilisations financées par les collectes auprès du public</b>			10 623						
<b>VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>			37 293						
<b>VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>			<b>1 305 855</b>						
					<b>VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>				
					<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>			<b>1 305 855</b>	
					<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Missions sociales		76 512			Bénévolet		69 407		
Frais de recherche de fonds		42 895			Prestations en nature				
Frais de fonctionnement et autres charges					Dons en Nature				
<b>Total</b>		<b>89 407</b>			<b>Total</b>		<b>89 407</b>		



## 1. Informations générales

### 1.1 Obligation de présentation

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité publique doivent depuis les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 intégrer dans l'annexe des comptes annuels le compte emplois des ressources (CER).

### 1.2 Nouvelle présentation

Le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 a modifié la présentation du compte d'emplois des ressources qui s'applique aux comptes des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Cette nouvelle présentation se caractérise par :

- une concordance réaffirmée avec le compte de résultat (colonnes 1 et 2) ;
- la mention des investissements financés par des ressources collectées auprès du public ;
- l'intégration des reports de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début et fin d'exercice ;
- la mise en évidence de l'affectation par ligne d'emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice.

## 2. Règles et méthodes comptables

### 2.1 Définition de la générosité publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérés comme ressources relevant la générosité du public :

Les ressources collectées auprès du public :

- les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association.
- Les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public :

- Les produits financiers obtenus à partir des placements financiers effectués par Frères des Hommes des fonds issus de la générosité du public (dons et legs).

### 2.2 Définition des missions sociales

Les missions sociales sont les activités de Frères des Hommes correspondant à l'objet social tel que défini à l'article 1 des statuts :

*1°) Contribuer directement ou indirectement au développement des populations défavorisées du monde et, en particulier, de celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.*

*2°) Contribuer en Europe, et particulièrement en France, à une meilleure sensibilisation de l'opinion publique sur les problèmes concernant les pays en voie de développement, notamment par des moyens d'information et de formation adaptés.*

*3°) Favoriser les échanges entre les partenaires de l'association, au Nord comme au Sud.*

Les charges comptabilisées des activités relevant des missions sociales sont :

- Les charges directes des activités.
- Les charges du personnel de Frères des Hommes spécifiquement affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- L'ensemble des charges supportées par les équipes locales de Frères des Hommes est affecté aux missions sociales en France.

Les missions sociales réalisées en France :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales en France est déterminée par l'objectif de l'activité : sensibilisation, information, formation, éducation au développement, rencontres entre partenaires.



- Activités entrant dans le champ des missions sociales en France :
  - Les campagnes thématiques de sensibilisation de l'opinion publique ;
  - Les projets d'activité de sensibilisation de l'opinion publique ;
  - Les rencontres entre partenaires Nord et Sud de Frères des Hommes
  - Les programmes de formation mis en œuvre par Frères des Hommes et ses partenaires ;
  - La réalisation et la mise à disposition de supports publics d'information : journaux, brochures, livres, expositions, site internet, jeux... ;
  - Les activités des sympathisants, équipes et groupes locaux de Frères des Hommes.

Les missions sociales réalisées à l'Étranger :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales à l'Étranger est déterminée par l'objectif de l'activité : la contribution directe ou indirecte au développement des populations du monde, le renforcement d'acteurs, l'appui aux organisations partenaires de Frères des Hommes.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales à l'Étranger :
  - Le financement des programmes d'activités des organisations partenaires ;
  - L'activité de gestion des subventions, concours publics et fonds privés pour le financement des activités des organisations partenaires ;
  - Les interventions directes à l'Étranger notamment auprès des organisations partenaires tel que : conseil, formation, organisation, gestion, communication, relation bailleurs... ;
  - Les évaluations, audits, capitalisation, analyses d'impact des activités et projets menés à l'Étranger ;
  - L'envoi de bénévoles, volontaires, stagiaires à l'Étranger ;
  - Les rencontres Nord-Sud de partenaires de Frères des Hommes.
- Depuis le CER 2014, sont distinguées sur les lignes :
  - « Actions réalisées directement » les sommes engagées et comptabilisées directement par Frères des Hommes.
  - « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes » les sommes dont la gestion est déléguée aux organisations partenaires de Frères des Hommes.

## **2.3 Définition des frais de recherche de fonds**

### **2.3.1 Les frais d'appels à la générosité du public**

Les activités d'appel à la générosité du public sont celles dont l'objet est lié exclusivement à la collecte de fonds auprès de donateurs privés. Les frais sont ceux engagés pour solliciter les donateurs et légataires potentiels et gérer les dons et legs reçus.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs de réalisation et de diffusion des supports de collecte ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers nouveaux donateurs ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers des légataires ;
- Les frais directs de traitement et de gestion des fonds issus de la générosité du public ;
- Les frais de personnel affecté à la réalisation et à la diffusion des supports de collecte, ainsi qu'au traitement des dons et legs issus de la générosité du public ;
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités d'appel et de gestion des fonds issus de la générosité du public.

### **2.3.2 Les frais de recherche des autres fonds privés**

Les activités de recherche de fonds privés sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs privés. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces fonds privés et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces fonds.



Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs liés à l'identification et à la rencontre de financeurs privés ;
- Les frais directs liés à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de fonds privés ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de fonds privés ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche des autres fonds privés.

### 2.3.3 Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Les activités de recherche de subventions et concours publics sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs publics. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces subventions et concours publics et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces financements.

Les charges comptabilisées sont :

- Les charges directes liées à l'identification et rencontre de financeurs publics ;
- Les charges directes liées à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de subventions et concours publics ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de subventions et concours publics ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche de subventions et concours publics.

### 3. Compléments d'information relatifs au CER

Au 01/01/2016, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est déterminé par le solde porté au 31/12/2015 sur le CER 2015 soit 1 035 462€.

### 4. Compléments d'information relatifs aux ressources

Tableau des fonds dédiés selon la décomposition des missions sociales :



	Fonds à engager au 01/01/2016	Utilisation en cours d'exercice 2016	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager le 31/12/16	Variation des fonds dédiés en 2016
	A	B	C	D=A-B+C	E=-B+C
<b>Missions sociales en France</b>	<b>1 555</b>	<b>1 555</b>	<b>93 370</b>	<b>93 370</b>	
Fonds de subvention dédiés	0	0	91 075	91 075	
Autres fonds privés dédiés	0	0	0	0	
Fonds dédiés collectés auprès du public	1 555	1 555	2 295	2 295	
<b>Missions sociales à l'Etranger</b>	<b>583 014</b>	<b>500 189</b>	<b>246 275</b>	<b>329 100</b>	
Fonds de subvention dédiés	298 943	291 118	213 437	221 262	
Autres fonds privés dédiés	14 344	14 344	20 435	20 435	
Fonds dédiés collectés auprès du public	269 728	194 728	12 403	87 403	
<b>Projet Associatif</b>	<b>356 600</b>	<b>113 348</b>	<b>0</b>	<b>243 252</b>	
Fonds dédiés collectés auprès du public	356 600	113 348	0	243 252	
<b>Total missions sociales</b>	<b>941 169</b>	<b>615 092</b>	<b>339 645</b>	<b>665 722</b>	
Fonds de subvention dédiés	298 943	291 118	304 512	312 337	13 395
Autres fonds privés dédiés	14 344	14 344	20 435	20 435	6 091
Fonds dédiés collectés auprès du public	627 883	309 631	14 698	332 950	-294 933

## 5. Compléments d'information relatifs aux emplois

### 5.1 Ventilation des charges indirectes de fonctionnement et de personnel

Les charges indirectes de personnel sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en valeur, établie à partir des coûts de chaque salarié et de l'estimation des temps passés sur chaque activité.

Sont exclues des charges indirectes de personnel celles passées en coût direct sur des projets (sur la base de fiches de temps et du coût jour du collaborateur) ainsi que celles directement affectées sur des projets, dans le cadre des frais administratifs dédiés aux projets.

Les charges indirectes de fonctionnement sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en quantité, établie à partir du nombre de jours passés par chaque salarié sur les différentes activités.

Sont exclues des charges indirectes de fonctionnement celles liées au fonctionnement des instances statutaires (Conseil d'Administration, Bureau et Assemblée Générale) et celles directement affectées sur des projets, dans le cadre des frais administratifs dédiés aux projets.

Ci-dessous les pourcentages utilisés pour la ventilation des charges indirectes en 2016 :

Clés de répartition	Charges indirectes de personnel	Charges indirectes de fonctionnement
FR Actions réalisées directement	39.0 %	35.7 %
ETR Actions réalisées directement	27.1 %	24.8 %
Frais AGP	21.9 %	23.7 %
Frais rech autres fonds privés	0.6 %	0.6 %
Frais rech sub et concours publics	1.4 %	1.6 %
Frais de fonctionnement	10.0 %	13.6 %
Total	100.0 %	100.0 %

### 5.2 Tableau de passage entre les charges du compte de résultat et les emplois du CER

CER	Total CER Col (1)	COMPTE DE RESULTAT 2016										TOTAL des Emplois
		Achats	Impôts taxes	Salaires	Charges sociales	Dotation amort	Autres charges	Charges financières	Charges exceptionnelles	Transfert de charges		
FR Actions réalisées directement	476 863	160 731	15 586	183 917	86 142	13 576	43	1 847	3 497	14 716	480 055	
FR Versement d'autres organismes en France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
ETR Actions réalisées directement	478 659	190 450	11 823	128 146	59 765	9 459	30	1 287	346	79 533	480 839	
ETR Versement autres organismes	747 697	-	-	-	-	-	747 697	-	-	-	747 697	
Frais AGP	239 791	122 407	7 910	103 965	48 294	12 632	28	1 226	330	58 726	238 067	
Frais de rech des autres fonds privés	3 782	670	216	2 872	1 339	214	1	29	8	1 522	3 827	
Frais rech subventions et concours publics	9 135	1 892	512	6 618	3 086	606	2	82	22	3 859	8 960	
Frais de fonctionnement	74 517	22 753	3 729	46 756	21 802	5 189	16	706	190	30 142	70 999	
Dotation provisions	9 144	-	-	-	-	9 144	-	-	-	-	9 144	
Engagements à réaliser (Fonds dédiés)	339 645	-	-	-	-	339 645	-	-	-	-	339 645	
<b>Total des charges</b>	<b>2 379 233</b>	<b>498 903</b>	<b>39 777</b>	<b>472 273</b>	<b>220 428</b>	<b>390 465</b>	<b>747 816</b>	<b>5 176</b>	<b>4 394</b>	<b>0</b>	<b>2 379 233</b>	
Excédent de l'exercice	4 640	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 383 873</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

La colonne « **Transfert de charges** » correspond à la ventilation des montants des écritures analytiques (OD analytiques), valorisant l'expertise de salariés de Frères des Hommes ainsi que les frais administratifs sur les projets.

### 5.3 Financement des immobilisations par des fonds issus de la générosité public

En 2014, Frères des Hommes a acheté des locaux sis 4 rue de Savoie, correspondant à des bureaux loués par Frères des Hommes depuis avril 2011, au prix de 190 000 €, financés intégralement par un emprunt au Crédit Coopératif. L'acquisition et son financement ont été votés lors de l'Assemblée Générale du 28-29 juin 2014. La part financée par les fonds issus de la générosité du public, en 2016 correspond à la part du capital remboursé sur l'emprunt en 2016, à savoir 10 552€.



Les immobilisations acquises au cours de l'exercice 2016 ont été financées par la générosité du public pour les montants suivants :

- Agencements, installations 534.16 €
- Matériel informatique 4 237.92 €
- Bâtiments, constructions 10 551.72 €

Total acquisitions 2016 = 15 323.80 €

#### 5.4 Les ressources des cessions des immobilisations

Les cessions des immobilisations considérées comme ayant été financées par la générosité du public viennent minorer la part des acquisitions d'immobilisations financées par la générosité du public.

En 2016, deux sorties d'immobilisations ont été comptabilisées :

- un ordinateur,
- des parts sociales détenues par Frères des Hommes à hauteur de 3000€ (suite à la liquidation judiciaire d'Altermonde)

#### 5.5 Neutralisation des dotations aux amortissements

Le montant des dotations neutralisé correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations acquises depuis la détermination au 31/12/2008 du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice financées par les ressources collectées auprès de public.

Montant de ces dotations aux amortissements en 2016 = 37 292.91 €



## 6. Autres informations

### Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat valorisé est basé sur le temps d'intervention estimé des bénévoles :

- Au siège intervenant sur le fonctionnement, la recherche de fonds ou sur des activités relevant des missions sociales.
- Dans le cadre de la Pépinière de la solidarité internationale
- En équipes locales intervenant sur activités relevant des missions sociales.
- Les heures de bénévolat sont valorisées au smic horaire brut chargé de 14.51€ (taux 2016) hormis pour les bénévoles experts valorisés au coût de 200€/jour.

Le temps passé par les membres du Conseil d'administration et du Bureau pour la conduite de leurs mandats d'administrateurs n'est pas valorisé.

Détail du bénévolat valorisé en 2016 :

	Nombre de bénévoles	Nombre de journées	Valorisation jour	Valorisation année 2016
<b>Bénévolat affecté à la recherche de fonds</b>	<b>6</b>	<b>127</b>	<b>102 €</b>	<b>12 895 €</b>
Bénévolat affecté à la Vie Associative	1	2	102 €	203 €
Bénévolat affecté à la Pépinière	24	251	200 €	50 200,00 €
Bénévolat affecté aux autres équipes	18	257	102 €	26 109,00 €
<b>Bénévolat affecté aux missions sociales</b>	<b>43</b>	<b>587</b>		<b>76 512 €</b>
<b>Total Valorisation du bénévolat</b>	<b>49</b>	<b>714</b>		<b>89 407 €</b>



TALENZ

*Entreprendre est un art majeur*

Audit • Expertise Comptable • Conseil

SOFIDEM & Associés

## **FRÈRES DES HOMMES**

Association déclarée loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Reconnue comme établissement d'utilité publique  
par Décret du 3 février 1988

Siège social :  
2 Rue de Savoie - 75006 PARIS

--oo0oo--

### **RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

### **RÉUNION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

12, avenue de l'Opéra • 75001 PARIS  
Tél. : 01 53 96 82 82 • Fax : 01 53 96 82 89

[www.sofidem.talenz.fr](http://www.sofidem.talenz.fr)

Aux membres adhérents de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

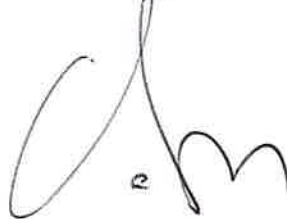
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **Convention soumise à l'approbation de l'organe délibérant**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Paris, le 24 mai 2017

Le commissaire aux comptes  
**SOFIDEM & Associés**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a smaller 'B' and a flourish.

Daniel BOSSER